

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



MAIRIE DE LAHAS

32130

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 FÉVRIER 2023

PRÉSENCE

L'an deux mille vingt trois, le 13 du mois de février à 20h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 6 février 2023, s'est réuni sous la présidence de Pierre DANOS, Maire.

Étaient présent-e-s : Thierry BIRAN, Nicolas DESTIEUX, Gérard FAURÉ, Stephane HAJZLER, Muriel LEBOURGEOIS, Marjorie LOPEZ-IRALA, Florent METRA, Charlotte OUZILLEAU, José SIMORRE.

Était excusé : Yves Marie CORFA.

Marjorie LOPEZ-IRALA a été désigné secrétaire de séance.

DÉBUT DE SÉANCE

20h30

ORDRE DU JOUR

- Modification statuts SEBCS
- Demande de subvention Conseil Départemental Gers
- Demande de subvention Conseil Régional Occitanie
- Travaux presbytère
- Questions diverses

MODIFICATION STATUTS SEBCS

La commune de MANCIOUX a demandé l'adhésion au Syndicat des Eaux de la Barousse, du Comminges et de la Saves pour la compétence « eau » et la compétence « assainissement ». Ces demandes ont été approuvées par délibération du SEBCS.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur cette adhésion et la modification des statuts en conséquence.

Monsieur le maire propose au vote d'approuver la modification des statuts du SEBCS.

10 pour, 0 contre, 0 abstention

DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL DÉPARTEMENTAL GERS

Les travaux de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie vont faire l'objet d'un dépôt de dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Gers.

Monsieur le Maire l'approbation du conseil municipal pour déposer le dossier de demande d'aide auprès du CD 32.

10 pour, 0 contre, 0 abstention

DEMANDE DE SUBVENTION CONSEIL RÉGIONAL OCCITANIE

Les travaux de réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie vont faire l'objet d'un dépôt de dossier de demande de subvention auprès du Conseil Régional Occitanie.

Monsieur le Maire l'approbation du conseil municipal pour déposer le dossier de demande d'aide auprès de la Région.

10 pour, 0 contre, 0 abstention

TRAVAUX PRESBYTÈRE

Les travaux de réhabilitation de l'ancien presbytère avancent. La charpente de l'extension a été posée, les plaquistes sont en train de finir le logement haut, de même que l'électricien. Les premiers travaux de plomberie ont été réalisés.

Dans le marché, le chauffage de l'eau est assurée par des cumulus classiques. Il est demandé au conseil de se prononcer pour ou contre le remplacement par des chauffe-eau thermodynamiques (surcoût de 1500€ à 2000€).

0 pour, 10 contre, 0 abstention

L'installation des cuisines n'est pas intégrée au marché public. Deux professionnels ont été contactés, les cuisines Maud et l'entreprise Schmidt (basés à Auch). Après examen des devis, Monsieur le Maire propose au vote de retenir Schmidt.

10 pour, 0 contre, 0 abstention

Les couleurs des carrelages, faïences et parquets sont choisies pour le lot carrelage.

QUESTIONS DIVERSES

Néant.

FIN DE SÉANCE 22 H 40
